

envoi des propositions  
15 novembre 2026

envoi des articles  
15 juillet 2027

*Ebisu. Études japonaises* est une revue à comité de lecture fondée en 1993 et publiée par l'Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise et soutenue par le CNRS (INSHS).

### Instructions aux auteurs

Les propositions d'article seront envoyées par e-mail, sous forme de fichier attaché (.doc ou .docx), à l'adresse [ebisu@mfj.gr.jp](mailto:ebisu@mfj.gr.jp). Elles seront *obligatoirement* composées des éléments suivants :

- nom, rattachement institutionnel et adresse électronique ;
- titre provisoire ;
- problématique ;
- annonce de plan ;
- résumé (2 000 signes max.) ;
- bibliographie indicative.

Les articles définitifs seront d'une longueur maximale de 50 000 signes.

Consignes de rédaction : <https://journals.openedition.org/ebisu/1057>.

*Ebisu* accepte également des articles varia et des recensions d'ouvrages récents.

### Rédaction d'*Ebisu*

Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise  
UMIFRE 19 MEAE-CNRS  
3-9-25, Ebisu, Shibuya-ku,  
Tokyo 150-0013, Japon

[ebisu@mfj.gr.jp](mailto:ebisu@mfj.gr.jp)

<https://journals.openedition.org/ebisu/>

## *Pauvreté et précarité dans le Japon contemporain : réalités, expériences, représentations*

Le Japon est encore largement perçu comme une société prospère, caractérisée par un niveau de vie élevé et une relative homogénéité sociale. Cette représentation, fortement ancrée dans l'imaginaire occidental, tend à reléguer la pauvreté et la précarité au rang de phénomènes marginaux. La pauvreté demeure peu visible au Japon ; la question a longtemps été occultée avant de réémerger à la fin des années 2000, puis de faire l'objet de nouvelles formes de minimisation. Pourtant, parmi les pays avancés, le Japon présente l'un des taux de pauvreté relative les plus élevés, juste après les États-Unis.

La pauvreté monétaire touche une part significative de la population (15,4 % en 2021), plus particulièrement les foyers monoparentaux et les personnes âgées de plus de 65 ans. Néanmoins, seulement 1,6 % de la population bénéficie du système de protection contre la pauvreté (*seikatsu hogo* 生活保護), révélant un décalage entre l'ampleur de celle-ci et l'accès effectif à la protection sociale. La précarité – entendue, selon la définition de Joseph Wresinski, comme l'absence d'une ou plusieurs sécurités essentielles, telles que le logement ou l'emploi – reste elle aussi largement invisibilisée et peu interrogée.

Depuis le milieu des années 2000, plus d'un tiers de la population salariée occupe un emploi non régulier (36,5 % en 2025), ce qui signale une diffusion durable de l'emploi précaire. Pour une partie de ces salarié-e-s, l'instabilité de l'emploi se combine à une précarité résidentielle, renvoyant à l'entrelacement des différentes formes de précarité.

Ce décalage entre représentations et réalités invite à interroger la place qu'occupent la pauvreté et la précarité dans l'analyse du Japon contemporain. Si la question apparaît ponctuellement dans certaines publications en langues occidentales, elle demeure le plus souvent périphérique, et ne constitue pas un objet central d'analyse ni un point de vue structurant. Ce numéro propose d'adopter la pauvreté et la précarité comme prisme principal d'observation du Japon contemporain, en réunissant des contributions qui en font un point d'entrée pour appréhender la société japonaise. Ces phénomènes seront envisagés à la fois comme condition sociale, expérience vécue, objet de l'action publique, mais aussi comme construction sociale et objet de représentation.

Parce qu'elle comporte de multiples dimensions, la pauvreté constitue un révélateur du fonctionnement global d'une société. Elle engage des questions fondamentales relatives aux droits des individus, aux systèmes de protection, aux formes de solidarité et aux transformations des liens sociaux. À ce titre, elle se prête

à une grande diversité d'approches disciplinaires et méthodologiques.

Les contributions pourront ainsi s'inscrire dans des champs variés, tels que le droit, les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, la géographie, les études culturelles, ou encore les études littéraires et artistiques. Si ce numéro porte principalement sur le Japon contemporain, des éclairages historiques, en particulier sur la période récente, seront également bienvenus dans la mesure où ils permettent de mieux saisir les origines et les évolutions des pratiques, des représentations et des modes de prise en charge de la pauvreté. Les propositions s'appuieront sur des sources en japonais et pourront notamment porter sur :

- les formes d'adaptation, de résistance et de mobilisation face à la relégation sociale et aux discriminations ;
- les dynamiques territoriales et résidentielles (quartiers populaires, espaces ruraux en déclin, mal-logement, etc.) ;
- le rôle de l'école, les inégalités scolaires et leurs effets sur le vécu des élèves, ainsi que les trajectoires sociales ;
- les enjeux de santé, qu'il s'agisse de l'accès aux soins, de la santé mentale ou de vulnérabilités spécifiques ;
- les transformations du monde du travail, la précarité de l'emploi et les conditions de retraite ;
- les effets des catastrophes naturelles, industrielles ou sanitaires sur les situations de vulnérabilité sociale ;
- les représentations de la pauvreté dans la littérature, le cinéma ou la culture populaire (comment les œuvres s'en saisissent-elles ? quelles visions de la précarité en émergent ?) ;
- les réponses apportées à la pauvreté : dispositifs institutionnels (juridiques et administratifs) et initiatives locales, associatives ou individuelles.

Une attention particulière sera portée aux populations exposées à la pauvreté (personnes âgées, jeunes, femmes, familles monoparentales, sans-abri, personnes en situation de handicap, minorités, réfugiés, etc.), ainsi qu'aux problématiques transversales, telles que le vieillissement de la population, et aux effets socioéconomiques de la précarité (isolement, stigmatisation, surendettement, exploitation de la pauvreté, etc.). Les propositions de traduction d'article ou de recension d'ouvrage en langues japonaise et anglaise se rattachant à la thématique du dossier sont également bienvenues.

Responsables du dossier :  
Mélanie HOURS et INABA Nanako,  
avec le comité de rédaction de la revue.